

**M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** En ce qui a trait au ministère de l'Expansion économique régionale, la réponse est: non.

L'ADJUDICATION DE CONTRATS À INTERIMCO LIMITED OF OTTAWA

Question n° 3644—**M. Clarke (Vancouver Quadra):**

Depuis 1972, des contrats du gouvernement ont-ils été accordés à l'Interimco Limited of Ottawa et, dans l'affirmative, a) quel ministère ou organisme a payé, b) pour quelle raison précise, c) de quel montant, d) quand?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Tous les ministères et agences m'informent comme suit: non.

MEER—LES SUBVENTIONS OCTROYÉES DANS LA CIRCONSCRIPTION DE CHAMPLAIN

Question n° 3771—**M. Matte:**

1. Depuis sa création, le ministère de l'Expansion économique régionale a-t-il offert des subventions à des entreprises afin de favoriser le développement régional dans la circonscription électorale de Champlain et, dans l'affirmative, quel en a été le montant annuel?

2. Pour chacune des subventions accordées dans la circonscription électorale de Champlain, combien d'entreprises ont accepté des offres de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale?

3. Quels sont a) le nom de l'entreprise, b) le montant de la subvention accordée, c) l'année de la subvention, d) le nombre d'emplois créés?

**M. Cliff McIsaac (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale):** La réponse pour le ministère de l'Expansion économique régionale est la suivante: 1. Oui. En vertu de la loi sur les subventions au développement régional, les montants annuels offerts ont été les suivants: 1971—\$136,442; 1972—\$387,106; 1973—\$395,125; 1974—\$219,200; 1975—\$539,550.

2. 25 offres de subvention ont été acceptées.

3.	Subvention estimative	*Année	Nouveaux emplois directs prévus
Nom du bénéficiaire			
Adrien Vohl & Fils Ltée	\$65,502	1971	32
Antica Inc.	81,800	1975	24
Caron Ltée	60,000	1974	50
Charbon de Bois St-Prosper	32,000	1975	19
Construction Marmico Inc.	41,940	1971	28
D.P.M. Thibault Inc.	18,831	1972	11
Enterprise Goulet Inc.	39,600	1973	17
Eloi Moisan Inc.	22,940	1972	6
Fonderie Gosselin Inc.	7,035	1972	9
Gérard Crête & Fils Inc.	23,800	1975	9
Godin Knitting Inc.	16,000	1972	14
Groleau Inc.	29,000	1971	52
Groleau Inc.	120,000	1973	40
J. Ford & Co. Ltd.	95,500	1974	30
Jos Paquin & Fils Ltée	62,950	1973	20
La Chemise Hamel	37,000	1973	60
La Compagnie Frénéco Ltée	18,000	1975	4
La Scierie Parent Inc.	383,950	1975	95
Les Industries Zodiac	126,300	1972	28
Les Produits Marcono Ltée	30,450	1974	8
Pantoufle Mauricienne Ltée	33,250	1974	30
Produits Labonté Inc.	20,275	1973	14
Scotwell Industries Inc.	115,300	1973	50
Skirt Togs Industries	174,600	1972	174
Spliced Veneer Specialties	21,400	1972	32

Questions au Feuilleton

\* Il s'agit de l'année au cours de laquelle l'offre a été acceptée et non pas nécessairement celle au cours de laquelle elle a été versée.

LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE NORMALISATION DES FORMULAIRES

Question n° 3883—**M. Beatty:**

1. Quelle est la nature de chacun des formulaires que le gouvernement envoie ordinairement aux entreprises commerciales, notamment, a) le ministère ou l'organisme expéditeur, b) le genre d'entreprises qui les reçoivent, c) le genre de renseignements demandés, d) les utilisations prévues des renseignements recueillis, e) la régularité de l'envoi de chaque formulaire à une entreprise particulière, f) le nombre d'entreprises qui en reçoivent?

2. Quelles mesures, s'il y en a, le gouvernement prend-il actuellement en vue de réduire le nombre d'imprimés qu'il oblige les entreprises commerciales à remplir?

**L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services):** Le comité interministériel de normalisation des formulaires revoit et normalise les imprimés du gouvernement dans le but de réaliser de plus grandes économies d'échelle dans le domaine de l'impression. Ordinairement, le comité ne s'intéresse pas aux formulaires envoyés aux entreprises privées et ne possède ni les ressources humaines et financières nécessaires, ni la compétence requise pour demander aux ministères de l'État de préciser la nature des imprimés envoyés aux entreprises.

L'AUGMENTATION ANNUELLE DE L'ACTIF DES BANQUES À CHARTE

Question n° 3888—**M. Lambert (Bellechasse):**

1. Entre 1967 et 1974, quel a été l'augmentation annuelle progressive de l'actif de chacune des banques à charte?

2. Dans chaque cas, quelle en était l'origine?

**M. Jacques-L. Trudel (secrétaire parlementaire du ministre des Finances):** 1 et 2. Les données relatives à l'actif et au passif de chacune des banques à charte, disposées en catégories conformément à l'annexe M de la loi sur les banques, sont publiées chaque mois dans la Partie I de la Gazette du Canada, y compris celles pour la période allant de 1967 à 1974.

LA COMMISSION CONJOINTE CANADA-URSS DE CONSULTATION SUR LES PÊCHERIES

Question n° 3902—**M. Marshall:**

1. La Commission consultative mixte Canada-URSS des pêcheries a-t-elle été créée et, dans l'affirmative, quels sont les deux membres nommés par le gouvernement?

2. A la connaissance du gouvernement, l'URSS a-t-elle désigné un représentant des pêcheries devant fournir des données statistiques sur les activités de pêche dans le Nord-Ouest de l'Atlantique et, dans l'affirmative, quelles sont ses attributions?

**L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** 1. L'accord conclu le 22 décembre 1975 entre le Canada et l'URSS prévoyait l'établissement d'une Commission conjointe de consultation sur les pêcheries, composée de deux commissaires de chaque pays. Les deux gouvernements sont présentement engagés dans le processus de détermination des commissaires qui seront désignés sous peu.

2. Le même accord stipule qu'un représentant soviétique des pêcheries sera affecté à Halifax. Ce représentant n'a pas encore été désigné par le gouvernement de l'URSS.